



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR DE CLUB

Version V4 applicable au 01.09.2024



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR**  
38, rue Brunel - 75017 Paris - Tél. : 01 58 05 45 45 - [www.fftir.org](http://www.fftir.org)

# Préambule

---

## Qu'est-ce que la VAE ?

Vous avez une expérience dans des activités en relation avec le Brevet fédéral animateur de club (BFA) de la Fédération Française de Tir et vous souhaitez la faire valider pour obtenir le diplôme correspondant.

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) est faite pour vous. La VAE est un droit individuel : *« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle, enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles. La validation des acquis produit les mêmes effets que les autres modes de contrôle des connaissances et aptitudes. »*

**La VAE permet donc la prise en compte des compétences acquises lors d'activités professionnelles salariées et/ou non salariées, mais également et plus largement d'activités bénévoles et/ou de volontariat, d'activités exercées dans le cadre de responsabilités syndicales, d'actions réalisées en formation initiales ou continue en vue d'obtenir tout au partie d'un diplôme.**

La FFTir a mis en place une procédure spécifique d'obtention de ses diplômes fédéraux par la voie de la VAE, à partir de la constitution d'un dossier-type. Il est constitué de deux parties : un premier livret dit de « Recevabilité de la demande de VAE » et un second d'« Étude des compétences acquises par l'expérience » en rapport avec le diplôme du BFA.

Il vous faut compléter le dossier-type afin que la commission VAE de la FFTir puisse examiner votre demande.

### Étape 1 : recevabilité (livret 1)

Pour que votre candidature soit recevable, vous devez remplir les conditions suivantes :

- justifier d'un volume horaire d'activités d'encadrement en Tir sportif, dans un stand de tir affilié à la FFTir et homologué, en relation avec les compétences du BFA équivalent à 300 heures sur les trois dernières années,
- être licencié à la FFTir depuis trois ans minimum (quatrième saison sportive),
- posséder la licence de la saison sportive en cours de validité,
- être titulaire du certificat de compétences PSC1 ou équivalent,
- être titulaire de la cible jaune,
- justifier de la participation à une compétition de la Gestion sportive dans une discipline de votre choix au cours des cinq dernières années.

## Étape 2 : étude du compte-rendu d'expériences (livret 2)

Lorsque votre dossier est recevable (livret 1), la commission VAE de la FFTir peut examiner votre compte-rendu d'expériences (livret 2) en lien avec les compétences attendues d'un animateur de club.

Vous devrez décrire des expériences en Tir sportif, dans un stand de tir affilié à la FFTir et homologué, mettant en avant les compétences acquises en lien avec les exigences du BFA dans les différents Blocs de compétences (BC) dont vous sollicitez la validation. Chaque expérience doit être suffisamment détaillée.

La commission examine votre dossier de façon à mettre en évidence vos compétences en lien avec vos capacités à :

- accueillir le public et lui faire découvrir le Tir sportif en toute sécurité,
- se situer en tant qu'animateur dans sa structure.

Ces compétences sont regroupées en quatre BC :

- **BC1** : compétence à organiser la sécurité de la pratique,
- **BC2** : compétence à accueillir,
- **BC3** : compétence à faire découvrir le Tir sportif,
- **BC4** : compétence à s'intégrer en tant qu'animateur au sein du club.

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du BFA, des compétences sont associées et regroupées par BC. Les compétences afférentes au BFA sont détaillées ci-dessous dans le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

Ce référentiel peut vous permettre d'identifier plus facilement les compétences que vous avez acquises au travers de vos expériences passées.

| Référentiel d'activités   | Référentiel de compétences  | Référentiel d'évaluation (critères d'évaluation)  |
|---|---|---|
| Bloc de compétences 1 – Organiser la sécurité de la pratique                        |   |   |
| A.1.1. Manipulation d'une arme en sécurité.   | C.1.1.1. Savoir transmettre et faire appliquer les règles de sécurité de la FFTir.  | Le candidat est capable d'expliquer et de faire appliquer les règles de sécurité de la FFTir*.<br>Le candidat sait manipuler une arme en toute sécurité lors du transport, de l'arrivée au pas de tir, pendant le tir, en cas d'arrêt du tir et en fin de tir*. |
|   | C.1.1.2. Maîtriser la manipulation d'une arme en toute sécurité.  |   |
| A.1.2. Mise en place des situations de découverte de Tir sportif en toute sécurité. | C.1.2.1. Savoir adapter simplement l'arme à la morphologie du tireur au travers des différents réglages accessibles, en prenant en compte l'intégrité physique de celui-ci. | Le candidat est capable de régler les différentes parties de l'arme et des éventuels accessoires associés pour faire correspondre l'arme à la morphologie des pratiquants.  |

| Bloc de compétences 2 – Accueillir une personne ou un groupe   |  |   |
|--|--|---|
| A.2.1. Accueil des publics.  | C.2.1.1. Savoir accueillir, se présenter, identifier et prendre en compte la demande du public, transmettre un message clair.  | Le candidat sait gérer la prise de contact (être à l'écoute, disponible et précis dans ses explications)*.  |
| A.2.2. Communication interpersonnelle.   | C.2.2.1. Savoir appliquer les bases de la communication interpersonnelle.  | Le candidat connaît les différentes règles et codes de la communication avec l'autre (oral, geste, image et écrit).   |
| A.2.3. Présentation des disciplines de la FFTir.   | C.2.3.1. Connaître les caractéristiques essentielles des disciplines gérées par la FFTir.  | Le candidat est capable d'évoquer les grandes familles de disciplines de la FFTir pour renseigner le public.  |
| A.2.4. Mise en situation rapide des différents publics.  | C.2.4.1. Savoir être dynamique et s'adapter aux différents publics (divers groupes d'âge et diverses motivations).   | Le candidat est capable de mettre en situation rapidement le public et d'adapter son discours en fonction de la nature de celui-ci*.  |
| A.2.5. Mise en valeur des offres de pratique dans son club.  | C.2.5.1. Savoir conclure un entretien et faire revenir « l'invité ».   | Le candidat est capable de mettre en valeur les offres du club de façon attrayante pour susciter l'adhésion.  |
| Bloc de compétences 3 – Faire découvrir le Tir sportif   |  |   |
| A.3.1. Promotion du dispositif « Cibles Couleurs ».  | C.3.1.1. Connaître le dispositif fédéral « Cibles Couleurs » dans sa globalité.  | Le candidat connaît la progression pédagogique « Cibles Couleurs » (public et encadrement concernés, méthode, logique, objectifs, valeurs et qualités, vitesse de progression, les outils du dispositif). |
| A.3.2. Mise en œuvre d'une session de formation et de validation des niveaux « Cibles Couleurs » blanche et jaune. | C.3.2.1. Savoir mettre en œuvre la pédagogie de la découverte en Tir sportif en s'appuyant et en transmettant les valeurs et qualités des cibles blanche (progression et plaisir) et jaune (respect et méthode) de la progression d'apprentissage « Cibles Couleurs ». | Le candidat connaît le contenu des niveaux « Cibles Couleurs » blanc et jaune et est capable d'organiser une session de formation et de validation de ces niveaux.  |
| A.3.3. Démonstration des gestes techniques.  | C.3.3.1. Savoir faire la démonstration des gestes techniques fondamentaux de la progression d'apprentissage « Cibles Couleurs ».   | Le candidat sait démontrer un geste technique juste (carabine positions debout et couché, pistolet ou plateau positions épaulée et désépaulée)*.  |

|   |   |   |
|---|---|---|
| A.3.4. Animation d'une séance type découverte en club et une séance promotionnelle. | C.3.4.1. Savoir animer une séance type découverte en club et une séance promotionnelle (foires et portes ouvertes) avec une mise en situation rapide du public. | Le candidat a un discours simple pour animer sa séance et utilise les différentes aides pédagogiques permettant de favoriser la réussite.   |
| A.3.5. Application de la technique de base des disciplines ISSF.                    | C.3.5.1. Connaître la technique de base des disciplines ISSF (Carabine et Pistolet ou Plateau).   | Le candidat est capable d'appréhender la technique de base (carabine positions debout et couché, pistolet ou plateau positions épaulée et désépaulée).  |
| A.3.6. Connaissance des disciplines FFTir hors ISSF.                                | C.3.6.1. Appréhender les fondamentaux des disciplines mondiales et/ou nationales.   | Le candidat est capable d'expliquer des fondamentaux d'une discipline mondiale et/ou nationale.   |
| A.3.7. Conception d'exercices pédagogiques et ludiques.                             | C.3.7.1. Savoir mettre en place les principaux exercices et progressions spécifiques permettant la mise en situation de réussite.                               | Le candidat est capable de concevoir un exercice répondant à une compétence particulière, d'appréhender son environnement pédagogique, de mener une réflexion en amont de la conception de l'exercice et d'utiliser une grille de préparation d'exercice. |
|   | C.3.7.2. Comprendre et savoir mettre en place les principaux exercices spécifiques ludiques.  | Le candidat est capable d'utiliser des exercices ludiques pour enrichir ses interventions.  |
| A.3.8. Réglage d'une arme.  | C.3.8.1. Savoir régler une arme (appareils de visée).   | Le candidat est capable de régler un pistolet et une carabine pour centrer un groupement dans la cible ou d'adapter le fusil pour que le haut du guidon s'aligne avec le centre de l'œil*.  |
| <b>Bloc de compétences 4 – S'intégrer en tant qu'animateur au sein du club</b>      |   |   |
| A.4.1. Application des règles du milieu associatif.                                 | C.4.1.1. Connaître les responsabilités de l'animateur et du club : morale, civile et pénale.  | Le candidat connaît les responsabilités morale, civile et pénale en lien avec son périmètre de responsabilité*.   |
| A.4.2. Application des règles institutionnelles.                                    | C.4.2.1. Connaître les prescriptions de sécurité fédérales relatives à l'encadrement.   | Le candidat connaît les préconisations de la FFTir pour les activités de découverte et d'initiation avec projectiles (nombre et qualification des pratiquants sur un même pas de tir).  |

|   |  |   |
|---|--|---|
| A.4.3. Application de la législation des armes. | C.4.3.1. Connaître la législation des armes : catégories, conditions d'accès et de détention des armes utilisées en Tir sportif (transport et stockage). | Le candidat connaît les différentes catégories d'arme, les modalités d'obtention des armes en fonction des catégories, le règlement sur le transport et le stockage des armes*. |
|---|--|---|

\* Compétences obligatoirement acquises pour la validation des différents BC.

**Pour plus de précisions, veuillez consulter le règlement du BFA sur le site Internet de la FFTir (rubrique formation) : <https://www.fftir.org/animateur/>**

## Étape 3 : décision

Le candidat peut solliciter ou être convoqué à un entretien avec la commission VAE de la FFTir avant que celle-ci ne statue. La durée de l'entretien est de 15 à 30 minutes et les questions porteront sur des compléments d'informations relatifs aux expériences décrites par le candidat dans le dossier. La commission décide alors de la délivrance (totale ou partielle) ou non du diplôme au candidat.

En cas de validation partielle, la commission indiquera par écrit la nature des compétences, connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire dans un délai de trois ans à compter de la notification de la décision de la commission. Vous pourrez présenter un nouveau dossier VAE pour les BC restant à acquérir ou bien vous présenter et suivre une formation organisée par votre ligue.

### Modalités pratiques

Dossier à envoyer exclusivement par email à : [secretariat-formation@fftir.org](mailto:secretariat-formation@fftir.org)

**Uniquement le livret 1** pour vérifier la recevabilité de votre dossier. Vous recevrez un avis de recevabilité, à la suite de quoi vous pourrez envoyer le livret 2 pour étude.

Tous les justificatifs demandés doivent être joints au dossier.

**Livret 1 : un chèque ou un virement bancaire de 50 euros correspondant aux frais administratifs nécessaires au traitement et à l'étude de votre dossier (livret 1) doit être joint à votre dossier de demande de VAE (dès l'envoi du livret 1).**

**Livret 2 : si la recevabilité vous est accordée, vous pouvez solliciter un accompagnement par une personne qualifiée désignée par le département formation fédérale pour la rédaction de votre dossier (livret 2). Dans ce cas, vous devez faire parvenir à la FFTir un chèque ou un virement bancaire de 200 euros correspondant au coût de cet accompagnement.**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la FFTir. Les virements doivent être effectués sur le compte de la FFTir (Crédit Agricole IBAN : FR76 1950 6400 0028 1116 5629 234 – BIC : AGRIFRPP895).

L'accompagnement proposé par la FFTir couvre un volume horaire de 7 heures sur une période maximum de 6 mois à compter de la formulation de la demande d'accompagnement du candidat (l'accompagnement forfaitaire est une aide à la rédaction de deux activités sur les quatre demandées pour une validation des quatre BC du BFA). Toutefois, la durée et les modalités

précises de l'accompagnement proposé peuvent être aménagées en fonction des besoins identifiés conjointement par le demandeur et le département formation fédérale (modalités précisées dans le contrat d'accompagnement VAE).

## **Livret 1 : recevabilité de la demande de VAE**

Le livret 1 permet de statuer sur la recevabilité de votre dossier de VAE. Le livret 2 n'est examiné que si la recevabilité vous est accordée.

**La recevabilité pour la VAE du Brevet fédéral animateur de club correspond à la prise en compte de 300 heures minimum d'activité en rapport avec le domaine et les activités visées sur trois ans minimum.**

**Remarque** : un candidat ne peut déposer qu'une seule demande de VAE par année civile pour un même diplôme.

## **Livret 2 : étude des compétences acquises par l'expérience**

La commission fédérale d'étude des dossiers de VAE se réunit deux fois par an à l'occasion des championnats de France 10/18 m, 25/50 m ou Plateau. La commission valide ou non le diplôme visé. Elle peut aussi délivrer un ou plusieurs BC. À la suite de la délibération de la commission, vous recevrez un courrier vous indiquant soit une validation totale, partielle ou un rejet du dossier.

**Les dossiers doivent IMPÉRATIVEMENT être parvenus AU MOINS 60 JOURS AVANT le début des championnats de France 10/18 m, 25/50 m ou Plateau.**

**Remarque** : il est très fortement recommandé aux candidats de se faire accompagner par une personne de la FFTir, afin de se conformer à la démarche de présentation et de rédaction du dossier et ainsi se donner les meilleures chances d'obtenir le diplôme sollicité. Vous pouvez consulter la listes des cadres techniques référents VAE sur le site Internet de la FFTir (rubrique formation) : <https://www.fftir.org/responsables-formation-nationaux/>



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

## BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR DE CLUB

**Livret 1 : recevabilité de la demande de VAE**



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR**  
38, rue Brunel - 75017 Paris - Tél. : 01 58 05 45 45 - [www.fftir.org](http://www.fftir.org)

## Identité du candidat

M.  Mme

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Nom d'épouse :

Date de naissance :

Nationalité :

Commune de naissance :

Département de naissance :

Pays de naissance :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays de résidence :

Tél. domicile/mobile :

Email :

N° de licence FFTir :

## Votre situation actuelle

Exercez-vous une activité bénévole dans un club de la FFTir : Oui  Non

Si oui, précisez (type d'activité, volume horaire) :

Nom du club :

N° d'affiliation du club :

## Conditions de recevabilité

Afin que votre candidature soit recevable, vous devez remplir les conditions suivantes :

| <i>Cochez la case et joindre les pièces justificatives.</i>  |                          | <b>Réservé<br/>à la<br/>FFTir</b> |
|--|--------------------------|-----------------------------------|
| Justifier d'un volume horaire d'activités en relation avec le BFA équivalent à 300 heures sur les trois dernières années correspondant au domaine et aux activités visées.<br><br><i>Attestation(s) signée(s) par deux responsables de l'association dans laquelle vous avez exercé ayant pouvoir de signature (cf. modèle joint).</i>             | <input type="checkbox"/> |                                   |
| Être licencié à la FFTir depuis trois ans minimum (quatrième saison sportive).<br><br><i>Photocopie de votre licence FFTir en cours de validité.</i>   | <input type="checkbox"/> |                                   |
| Posséder la licence de la saison sportive en cours de validité.<br><br><i>Photocopie de votre licence FFTir en cours de validité.</i>  | <input type="checkbox"/> |                                   |
| Être titulaire du PSC1 ou équivalent.<br><br><i>Photocopie de votre diplôme.</i>   | <input type="checkbox"/> |                                   |
| Être titulaire de la cible jaune.<br><br><i>Photocopie de votre diplôme ou de votre passeport « Cibles Couleurs ».</i>   | <input type="checkbox"/> |                                   |
| Justifier de la participation à une compétition de la Gestion sportive dans une discipline de votre choix au cours des cinq dernières années.<br><br><i>La participation est justifiée par la production d'un palmarès ou d'une attestation éditée par le responsable de la Gestion sportive du niveau concerné (département, ligue ou FFTir).</i> | <input type="checkbox"/> |                                   |

## Pièces à joindre au dossier

En sus des conditions de recevabilité, merci de bien vouloir joindre les documents suivants :

| <i>Cochez la case et joindre les pièces justificatives.</i>   |  | <b>Réservé<br/>à la<br/>FFTir</b> |
|---|--|-----------------------------------|
| Photocopie de votre carte nationale d'identité (recto-verso) ou de votre passeport.                                       |  |                                   |
| Chèque ou virement bancaire de 50 euros correspondant aux frais administratifs et à l'étude du livret 1 de votre dossier. |  |                                   |

## Partie réservée à la FFTir

|                                      |           |             |
|--------------------------------------|-----------|-------------|
| Date de réception du dossier.        |           |             |
| Dossier complet.                     | Oui       | Non         |
| Décision de recevabilité.            | Favorable | Défavorable |
| Date de la décision de recevabilité. |           |             |

## Motivation du candidat

Expliquez les raisons de votre démarche et votre choix de diplôme en vous appuyant sur votre parcours de pratiquant sportif ou d'encadrant bénévole et sur votre projet d'encadrement, sportif ou personnel.

Vous pouvez utiliser autant de pages que nécessaire pour présenter vos motivations et joindre un curriculum vitæ.

## Diplômes et formations

**Attention : pour chaque diplôme, formation, ou titre, pensez à joindre au dossier les justificatifs correspondants (photocopies diplôme, livret de formation, attestation de formation, etc.).**

### **Niveau scolaire ou universitaire :**

*Cochez la case qui correspond au plus haut niveau obtenu.*

- Aucune qualification.
- Niveau V (BEP ou CAP).
- Niveau IV (brevet de technicien, brevet professionnel ou baccalauréat).
- Niveau III (DUT ou BTS).
- Niveau II (licence ou maîtrise).
- Niveau I (master ou doctorat).

### **Liste des diplômes scolaires ou universitaires obtenus :**

*Diplômes obtenus et année d'obtention :*

- 
- 
- 
- 
- 

### **Autres formations :**

*Notamment dans le domaine sportif (formation continue, arbitrage, etc.). Diplômes ou compétences validées et année d'obtention :*

- 
- 
- 
- 
- 

### **Parcours sportif :**

*Niveau de pratique et titres obtenus (discipline, score, niveau « Cibles Couleurs », etc.) :*

- 
- 
- 
- 
-

## Expériences en lien avec la fonction d'animateur de club

| Expériences<br><i>(nombre non limité)</i> | Emplois ou fonctions<br>exercées      | Statut   | Périodes                | Structures<br>d'accueil | Volumes<br>horaires |
|---|---------------------------------------|----------|-------------------------|-------------------------|---------------------|
| 1   | Exemple : responsable<br>de l'accueil | Bénévole | Mai 2017 à<br>août 2019 | Club de tir<br>de _____ | 350                 |
| 2   |                                       |          |                         |                         |                     |
| 3   |                                       |          |                         |                         |                     |
| 4   |                                       |          |                         |                         |                     |
| 5   |                                       |          |                         |                         |                     |
| 6   |                                       |          |                         |                         |                     |
| 7   |                                       |          |                         |                         |                     |
| 8   |                                       |          |                         |                         |                     |
| 9   |                                       |          |                         |                         |                     |
| 10  |                                       |          |                         |                         |                     |
| ...                                       |                                       |          |                         |                         |                     |

**Attention : pour chaque expérience, merci de bien vouloir joindre l'attestation correspondante (cf. modèle joint).**

## Lien entre vos expériences et les activités de l'animateur de club

Pour chacune de vos expériences citées dans le **tableau précédent**, cochez les activités réalisées :

| Activités   | Expériences <i>(nombre non limité)</i> |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |
|---|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
|   | 1                                      | 2                        | 3                        | 4                        | 5                        | 6                        | 7                        | 8                        | 9                        | 10                       | ...                      |
| Participation à l'accueil des adhérents ou futurs adhérents   | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Participation à l'accueil à l'armurerie   | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Encadrement de la pratique en sécurité (chef de pas de tir)   | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Encadrement des séances de tir contrôlées   | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Encadrement des séances de découverte au stand de tir   | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Encadrement de l'école de tir   | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Participation à des journées portes ouvertes ou réalisation d'actions de promotion sur/ou en dehors de la structure (y compris avec le support de matériel de type « laser ») | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Encadrement des séances de préparation au dispositif « Cibles Couleurs » niveaux blanc et jaune   | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Participation à la validation du dispositif « Cibles Couleurs » niveaux blanc et jaune (sous la conduite d'un encadrant diplômé)  | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Participation à la vie associative du club  | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autre (à préciser) :  | <input type="checkbox"/>               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



## Récapitulatif

### **Joignez toutes les pièces justificatives demandées au dossier puis :**

Joignez avec le livret 1 un chèque ou un virement bancaire de 50 euros pour les frais administratifs et l'étude de votre dossier.

### **Attestation sur l'honneur**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

- déclare sur l'honneur que les informations transmises dans ce dossier sont sincères et véritables,
- dépose ce dossier au secrétariat formation fédérale de la FFTir et m'engage à ne déposer qu'une seule demande pour le Brevet fédéral animateur de club pour l'année civile en cours,
- sollicite un accompagnement par une personne qualifiée de la FFTir : Oui  Non
- demande la validation des Blocs de compétences (BC) du Brevet fédéral animateur de club par la voie de la VAE :

BC1  BC2  BC3  BC4

Fait le :

à :

Signature du demandeur

Dossier à envoyer exclusivement par email à : [secretariat-formation@fftir.org](mailto:secretariat-formation@fftir.org)

**Les dossiers doivent IMPÉRATIVEMENT être parvenus AU MOINS 60 JOURS AVANT le début des championnats de France 10/18 m, 25/50 m ou Plateau.**



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

## BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR DE CLUB

**Livret 2 : étude des compétences acquises par l'expérience**



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR**  
38, rue Brunel - 75017 Paris - Tél. : 01 58 05 45 45 - [www.fftir.org](http://www.fftir.org)

## Expériences en lien avec le Brevet fédéral animateur de club

Cette partie permet de décrire vos activités, représentées sous forme de fiches d'expériences à renseigner, de façon à mettre en évidence vos compétences en lien avec vos capacités à :

- accueillir le public et lui faire découvrir le Tir sportif en toute sécurité,
- se situer en tant qu'animateur dans la structure.

Vous devez choisir pour chaque fiche d'expérience une activité que vous décrirez dans le détail en précisant notamment :

- le contexte de votre activité (lieu, type de public, etc.),
- le ou les objectifs poursuivis,
- votre niveau de responsabilité dans l'activité,
- les moyens et méthodes mis en œuvre,
- les difficultés rencontrées et les solutions apportées.

Vous devez présenter des expériences en lien avec chacun des BC dont vous demandez la validation. Le nombre de fiches d'expériences présenté est limité à 4. Une même fiche d'expérience peut comporter la présentation de compétences acquises au titre de plusieurs BC.

Rappel des quatre BC constitutifs du BFA :

- **BC1** : compétence à organiser la sécurité de la pratique,
- **BC2** : compétence à accueillir,
- **BC3** : compétence à faire découvrir le Tir sportif,
- **BC4** : compétence à s'intégrer en tant qu'animateur au sein du club.

Chaque expérience doit être suffisamment détaillée (3 à 4 pages par expérience + annexes éventuelles).

Vous devez détailler vos récits. Chaque fiche d'expérience doit relater une expérience **vécue**. Elle ne peut en aucun cas être une fiche-type qui exprimerait une approche théorique de la compétence visée. Il s'agit de raconter ce que vous avez réellement fait dans cette activité, en utilisant le « je » dans la rédaction.

Vous décrirez quatre activités selon les thèmes suivants :

- activité d'une séance de découverte du Tir sportif ou journée portes ouvertes,
- activité de chef de pas de tir et/ou de séance de tir contrôlée,
- activité d'encadrement de préparation et de participation à la validation du dispositif « Cibles Couleurs » niveaux blanc et/ou jaune (sous la conduite d'un encadrant diplômé),
- activité de participation à la vie associative du club.

Ainsi, la commission VAE de la FFTir pourra avoir une vision précise de la manière dont vous avez réalisé ces expériences et pourra alors apprécier vos compétences.

Les activités exercées doivent être en lien avec les activités définies dans le règlement du BFA.

**Pour vous aider dans votre description, consultez le règlement du BFA sur le site Internet de la FFTir (rubrique formation) : <https://www.fftir.org/animateur/>**

**Récapitulatif des activités décrites dans les fiches d'expériences** *(limité à quatre)*

1 -

2 -

3 -

4 -

**Partie réservée à la FFTir**

|   |     |     |
|---|-----|-----|
| Date de réception du dossier.   |     |     |
| Dossier complet.  | Oui | Non |
| Chèque ou virement bancaire de 200 euros correspondant au coût de l'accompagnement. | Oui | Non |



## Récapitulatif

### **Joignez toutes les pièces justificatives demandées au dossier puis :**

Joignez avec le livret 2 un chèque ou un virement bancaire de 200 euros si vous souhaitez un accompagnement par une personne qualifiée du département formation fédérale.

### **Attestation sur l'honneur**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

- déclare sur l'honneur que les informations transmises dans ce dossier sont sincères et véritables,

- dépose ce dossier au secrétariat formation fédérale de la FFTir et m'engage à ne déposer qu'une seule demande pour le Brevet fédéral animateur de club pour l'année civile en cours,

- demande la validation des Blocs de compétences (BC) du Brevet fédéral animateur de club par la voie de la VAE :

BC1  BC2  BC3  BC4

- demande un entretien avec la commission VAE : Oui  Non

Fait le :

à :

Signature du demandeur

Dossier à envoyer exclusivement par email à : [secretariat-formation@fftir.org](mailto:secretariat-formation@fftir.org)

**Les dossiers doivent IMPÉRATIVEMENT être parvenus AU MOINS 60 JOURS AVANT le début des championnats de France 10/18 m, 25/50 m ou Plateau.**